

# Norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises

## Norme IFRS 3

### Publication

Par ailleurs, les règlements européens suivants ont impacté IFRS 3 :

- Améliorations annuelles (Cycle 2008-2010) des IAS/IFRS adoptés par le règlement CE n° 149/2011 du 18 février 2011 ;
- Adoption d'IFRS 10 "Etats financiers consolidés" par le règlement UE n° 1254/2012 du 11 décembre 2012 : consulter le § D5 de l'annexe ;
- Adoption d'IFRS 13 "Evaluation de la juste valeur" par le règlement UE n° 1255/2012 du 11 décembre 2012 : consulter les § D6 à D8 de l'annexe ;
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 : Entités d'investissements publiés par l'IASB le 31 octobre 2012 adoptés par le règlement (UE) n°1174/2013 du 20 novembre 2013 : §7 modifié, §2A et §64G ajoutés ;
- Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2011-2013) adoptées par le règlement UE n° 1361/2014 du 18 décembre 2014 : modification du § 2 et ajout du § 64J relatif à la date d'entrée en vigueur ;
- Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2010-2012) adoptées par le règlement UE n° 2015/28 du 17 décembre 2014 : consulter l'annexe ;
- Adoption par le règlement (UE) n° 2016/1905 du 22 septembre 2016 de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » publiée par l'IASB le 28 mai 2014 : § 56 modifié et ajout du § 64K
- Adoption par le règlement (UE) n° 2016/2067 du 22 novembre 2016 de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » publiée par l'IASB le 24 juillet 2014 : modification § 16, 42, 53, 56, 58, B41, ajout § 64L, suppression § 64A, 64D, 64H ;
- Adoption par le règlement (UE) n° 2019/412 du 14 mars 2019 des améliorations annuelles des normes IFRS (Cycle 2015-2017) modifiant les normes IAS 12, IAS 23, IFRS 3 et IFRS 11, publiées par l'IASB le 12 décembre 2017 : consulter l'annexe ;
- Règlement CE n°2019/2075 du 29 novembre 2019 portant adoption des modifications des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS ;
- Adoption par le règlement (UE) n° 2021/2036 du 19 novembre 2021 de la norme IFRS 17 Contrats d'assurance, publiée par l'IASB le 18 mai 2017 : modification des § 17-20-21 et 35 et ajout des § 31A et 64N.